

***Avec FO ENERGIE ET MINES exigez une vraie prise en compte de vos Services Actifs !***

Le patronat a ouvert à la signature un accord de Branche qui remet en cause le système statutaire sans prendre en compte les nouvelles pénibilités.

Ce texte ne contient aucune amélioration des textes existants. Il s'inscrit dans la démarche actuelle des employeurs visant à supprimer, en grande partie, les services actifs pour augmenter l'âge de départ à la retraite des salariés.

Bon nombre de salariés sont exclus de l'accord, entre autres les commerciaux et les cadres ce qui est, pour FO, totalement inacceptable. Quant aux techniciens, un nombre significatif d'entre eux vont voir leur taux de services actifs notablement baisser.

***Avec FO Energie et Mines, j'exige en particulier :***

- le maintien des services insalubres,
- le maintien des services actifs et l'arrêt des réductions de ces services dans les unités,
- le maintien des services actifs mixtes qui permet aux agents ayant plus de 50 % de pénibilité d'être décomptés à 100 %,
- le traitement identique pour les jeunes embauchés par rapport aux agents en place,
- la prise en compte du stress des cadres,
- la prise en compte de la pénibilité pas seulement physique mais aussi mentale,
- la prise en compte réelle, comme facteur de pénibilité des déplacements,
- la prise en compte des nouveaux risques et pénibilités : exposition aux champs électromagnétiques, travail sur écran, produits chimiques...
- l'extension des services actifs aux agents accueillant la clientèle (téléphone et/ou physique).

**Avec FO Energie et Mines, je demande la réouverture des négociations au niveau de la Branche.**

Etablissement	Nom	Prénom	Signature

**PETITION A RETOURNER A FO ENERGIE ET MINES AVANT LE 24 FEVRIER 2010**

**Avec FO Energie et Mines, je demande la  
réouverture des négociations  
au niveau de la Branche.**